

**Etalons de 3 ans.**—1er prix, Elie Fafard, Cap Santé ; 2me, Joseph Côté, St. Augustin ; 3me, Xavier Gauthier, Deschambault.

**Etalons de 2 ans.**—1er prix, Isidore Valin, St. Augustin. (Un seul exposant dans cette classe).

**Etalons de 1 an.**—1er prix, Victor Thibaudeau, Portneuf ; 2me, F. X. Frenette, Cap Santé ; 3me, Ls. Jobin, St. Augustin.  
**Juments poulinières.**—1er prix, Hubert Naud, St. Alban ; 2me, F. X. Frenette, Cap Santé ; 3me, Dolphis Gauthier, Deschambault ; 4me, Jean Julien, Deschambault ; 5me, Nazaire Delisle, Pointe-aux-Trembles.

**Pouliches de 3 ans.**—1er prix, Telesphore Bertrand, Cap Santé ; 2me, Ulric Marcotte, St. Basile ; 3me, Frs. Morissette, Cap Santé.

**Pouliches de 2 ans.**—1er prix, Victor Thibaudeau, Portneuf ; 2me, Jean Galarneau, Cap Santé ; 3me, Narcisse Tousin, St. Alban.

**Pouliches de 1 an.**—1er prix, Grégoire Richard, Cap Santé ; 2me, Telesphore Piché, Cap Santé. (Seulement deux exposants).

**Taureaux de 2 ans.**—1er prix, A. D. Hamelin, Deschambault ; 2me, Grégoire Richard, Cap Santé ; 3me, Daniel McLeod.

**Taureaux de 1 an.**—1er prix, Aug. Cantin, St. Augustin ; 2me, Célestin Gingras, Pointe-aux-Trembles ; 3me, Daniel McLeod, Portneuf.

**Vaches laitières.**—1er prix, Sir Chs. Stuart, Deschambault ; 2me, Victor Thibaudeau, Portneuf ; 3me, Samuel Paquin, Deschambault ; 4me, Jacques Jobin, St. Augustin.

**Taures de 2 ans.**—1er prix, Daniel McLeod, Portneuf ; 2me, Augustin Cantin, St. Augustin ; 3me, Samuel Paquin, Deschambault.

**Taures de 1 an.**—1er prix, William Neilson, Cap Santé ; 2me, Eric Montambault, Deschambault ; 3me, Sir Chs. Stuart, Deschambault.

**Veaux de l'année.**—1er prix, Daniel McLeod, Portneuf ; 2me, Sir Chs. Stuart, Deschambault ; 3me, Georges Rinfret, Cap Santé.

**Béliers de 1 an.**—1er prix, Sir Chs. Stuart, Deschambault ; 2me, Jean Galarneau, Cap Santé ; 3me, Flavien Morissette, Cap Santé.

**Agneaux de l'année.**—1er prix, Ls. Jobin, St. Augustin ; 2me, Daniel McLeod, Portneuf.

**Brebis de 1 an.**—1er prix, Daniel McLeod, Portneuf ; 2me, Sir Chs. Stuart, Deschambault ; 3me, Samuel Paquin, Deschambault.

**Agnelles de l'année.**—1er prix, Daniel McLeod, Portneuf ; 2me, Sifroi Gaboury, Ecureuils.

**Verrats.**—1er prix, Daniel McLeod, Portneuf ; 2me, Joseph Cantin, Ste. Catherine ; 3me, Isidore Valin, St. Augustin.

**Sucre d'érable.**—1er prix, Jean Richard, Portneuf ; 2me, Ls. Vézina, Cap Santé ; 3me, Hébert Pagé, Ecureuils.

**Savon.**—1er prix, Ulric Paquin, Deschambault ; 2me, Barthélemi Leclerc, St. Basile ; 3me, Marie Frenette, Cap Santé.

**Choux.**—1er prix, Jean Chevalier, Cap Santé ; 2me, Ulric Paquin, Deschambault.

**Oignons.**—1er prix, Rémi Gauvin, Pointe-aux-Trembles ; 2me, Olivier Germain, Ecureuils.

**Betteraves à vaches.**—1er prix, Jean Richard, Portneuf ; 2me, Frs. Goulet, St. Augustin.

**Navets ou choux de Siam.**—1er prix, Jean Chevalier, Cap Santé ; 2me, Samuel Paquin, Deschambault.

**Carottes.**—1er prix, Samuel Paquin, Deschambault ; 2me, Jean Chevalier, Cap Santé.

**Ettoffe croisée.**—1er prix, Pierre Gignac, Cap Santé ; 2me, Marie Frenette.

**Imitation de drap.**—1er prix, Frs. Morissette, Cap Santé ; 2me, Jacques Jobin, St. Augustin ; 3me, Alex. Doré, Pointe-aux-Trembles.

**Flanelles.**—1er prix, Jean Galarneau, Deschambault ; 2me, Jean Chevalier, Deschambault ; 3me, Augustin Delisle, Cap Santé.

**Châles en laine.**—1er prix, Jean Galarneau, Deschambault ; 2me, Narcisse Doré, Cap Santé ; 3me, Augustin Delisle, Cap Santé.

**Couvertures de laine.**—1er prix, Augustin Delisle, Cap Santé ; 2me, Alex. Doré, Pointe-aux-Trembles ; 3me, Ulric Paquin, Deschambault.

**Couvre-pied en laine.**—1er prix, no 16, Eric Montambault, Deschambault ; 2me, no 114, Alex. Doré, Pointe-aux-Trembles.

Nota.—On n'a donné que 2 nos. pour prix obtenus.

**Couvre-pied laine et coton.**—1er prix, Joseph Morin, Deschambault ; 2me, Olivier Marcotte, St. Basile ; 3me, Jean Richard, Cap Santé.

**Etoffes à robes.**—1er prix, Ls. Vézina, Cap Santé ; 2me, Pierre Gignac, Cap Santé ; 3me, France Denis, Cap Santé.

**Tricot.**—1er prix, F. X. Frenette, Cap Santé ; 2me, Jean Chevalier, Cap Santé ; 3me, M. Frenette avait déjà reçu un prix dans cette classe.

**Toiles.**—1er prix, Ls. Vézina, Cap Santé ; 2me, Frs. Morissette, Cap Santé ; 3me, Jean Galarneau, Deschambault.

**Tapis Catalognes.**—1er prix, Jean Chevalier, Cap Santé ; 2me, Joseph Déry, Cap Santé.

### Le dressage des charretiers.

Il n'y a pas que dans les villes de Québec ou de Montréal où les charretiers maltraitent les chevaux. Ces pauvres bêtes ont aussi besoin en France du secours de nos Sociétés protectrices pour mettre à la raison ces hommes qui s'appliquent à maltraiter leurs chevaux, et qui seraient plutôt fait pour porter la charge que de se faire servir par des animaux qui paraissent avoir plus d'intelligence qu'eux.

M. Sapin, de Limoges (France) apôtre fervent et convaincu de la cause de l'humanité envers les animaux, écrit les lignes suivantes dans un petit traité intitulé *Le Martyrologe du cheval* :

“ Les charrettes à deux roues devraient être supprimées parce qu'elles offrent les plus graves inconvénients. Voyez ces grosses voitures qui transportent de lourdes charges ; ne nous semblait-il pas, dans les descentes, que les reins du malheureux cheval qui se ploient affreusement vont se briser.

“ Ah ! s'il pouvait parler, il vous dirait combien il souffre, frappé pendant des journées entières, sans trêve ni repos !.. Il vous dirait que la fatigue, l'épuisement, la douleur et le découragement lui conseillent de se laisser abattre... c'est ce qui arrive souvent. S'il n'est pas tout à fait mort, le charretier le frappe à coups redoublés pour le faire se relever.

“ On a vu des hommes se servir de pierres !.. de coinceaux !..

“ Rien n'égale la brutalité et la barbarie d'un grand nombre de nos charretiers.

“ Le charretier, pour exercer son métier, n'a pas à subir les lenteurs de l'apprentissage ; il ne lui faut qu'une blouse, un pipe et un fouet. S'il assez adroit pour couper la peau de son cheval, il va passer maître. Dans cette confrérie trop souvent ouverte à des fénéants et à des ivrognes, on est disposé de tout garantir à l'endroit des soins qu'exigent les animaux.

“ Eh ! pourquoi donc les charretiers et ceux qui ont le commandement des chevaux, ne seraient-ils pas tenus d'apprendre à soigner, à conduire les chevaux et surtout à les traiter avec douceur ?

“ Il serait temps d'effacer de nos moeurs cette étrange contradiction qui consiste à livrer sans merci le plus doux, le plus attentif, le plus laborieux, en un mot le plus parfait des animaux, à des hommes que l'on regarde généralement comme les plus ineptes et les plus ignorants. En présence de leur brutalité, il semble que la civilisation les ait oubliés, et qu'ils soient restés les dépositaires de la barbarie des premiers âges.”

On se demande, en effet, comment il y a des hommes si stupides pour ahir pendant des journées entières par des cris martelés, des maudissements qui font la terreur des gens qui les entendent, par des claquements continuels de fouets, cet animal qui comprend si bien la parole la plus douce, le geste le plus simple, et qui se montre si confiant et si ardent lorsqu'on le flatte et l'encourage.

### Choses et autres.

**Exportations et importations aux États-Unis.**—Dans une famille de cultivateurs où l'on produit et l'on vend plus que l'on